Stationnement public et privé

Description

Les infrastructures de stationnement pour vélos sont de différents types : en libre-accès ou fermées, couvertes ou non, avec supports pour maintenir les vélos ou simples cases marquées au sol, situées dans l'espace public ou sur un terrain privé, etc. Une vélostation offre le niveau maximal de sécurité et de confort. Les grandes installations de stationnement pour vélos accessibles au public font partie d'un réseau cyclable et sont définies de manière contraignante par les autorités (voir le Guide pratique pour la planification des réseaux de voies cyclables).

Intérêt

Des infrastructures de stationnement bien pensées diminuent le risque de vol et de déprédation, protègent le vélo contre les intempéries et garantissent l'accessibilité à des générateurs de trafic (gares, commerces, écoles, habitations, etc.). Les critères de confort et d'attractivité sont donc centraux, d'autant plus sous l'angle des déplacements quotidiens. L'usage croissant des vélos à assistance électrique et des vélos cargos – plus chers – renforce le besoin de sécurité.

Enjeux

Le stationnement est un déclencheur-clé pour favoriser l'utilisation du vélo, et les infrastructures offrent une visibilité aux vélos. La planification d'un stationnement de qualité combine de multiples enjeux :

- Choix de l'emplacement (à proximité de l'entrée et des itinéraires cyclables, bien visible, avec des accès aisés et sûrs, aux arrêts de transports publics si possible avec un accès direct aux quais)
- Choix du support (permettant d'accrocher le cadre et d'éviter les chutes)
- Intégration esthétique et espace disponible

Il est également important de permettre une utilisation intuitive pour différents types de vélos (vélos à assistance électrique, vélos cargos, remorques, etc.). Le choix d'une protection contre les intempéries ou non (toiture), la durée de stationnement prévue et le nombre de places doivent être planifiés en fonction des besoins actuels mais aussi futurs, et tenir compte des normes en vigueur (notamment VSS 40 066 / 40 065). Enfin, l'entretien doit être assuré.

Parking vélo sur le campus vonRoll de la HEP et de l'Université de Berne

Parking vélo couvert sur le site du Centre professionnel du nord vaudois (CPNV) à Yverdon-les-Bains

Stationnement vélo sur domaine public

Par ailleurs, il est aussi important de coordonner le stationnement vélos avec d'autres usages dans l'espace public. Un concept général de stationnement doit tenir compte de l'emplacement, du nombre et du type de places de stationnement dans l'espace public. Cela vaut en particulier pour les bâtiments publics (écoles, centres commerciaux, lieux culturels, centres sportifs, etc.), où le stationnement de courte ou de longue durée doit être conçu de manière sûre et attractive et doit en outre se trouver à proximité des entrées. Mais il doit également y avoir suffisamment de places de stationnement pour vélos à proximité des centres et des zones piétonnes. Cela renforce l'attractivité du vélo. L'accès direct depuis le réseau de pistes cyclables doit également être pris en compte.

Stationnement vélo dans les bâtiments privés (entreprises/logements)

Dans la plupart des cantons, les communes peuvent définir des règles quant au nombre et à la qualité du stationnement pour les vélos. Ici, il est également important de prendre en compte le stationnement de courte durée (pour les visites p.ex.) et celui de longue durée (nécessitant un niveau de sécurité plus élevé et une protection contre les intempéries) ainsi que la diversité des vélos (à assistance électrique, cargos, etc.). Les normes VSS définissent le nombre d'emplacements vélos nécessaires pour les bâtiments privés et publics en fonction de leur type, taille et localisation.

Für die Nutzung „Wohnen“ geeignete Parkiersysteme				In Spezialfällen geeignet	
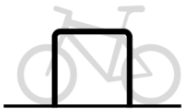	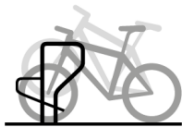				
Anlehnbügel	Vorderradhalter mit Anschliessvorrichtung	Vorderradhalter ohne Anschliessvor-richtung (für ab-schliessbare Anlagen)	Schieberinnne	Doppelstockparker: Bedie-nung und Parkieren nicht für alle Personen und Velos geeignet. Minimale Raumhöhe 2.70 m	Wandhalter: für Dauerparkieren, z.B. Sporträder während des Winters

Exemples de supports de stationnement pour vélos recommandés. Source: Veloparkierung für Wohnbauten, Stadt Zürich, 2012

Les Velobox à Lausanne. Source: Ville de Lausanne

La Ville de Lausanne a installé des vélobox pouvant abriter 5 vélos sur la surface d'une place de stationnement voiture. Avec un abonnement de 100 francs, les utilisateurs peuvent garer leur vélo pendant un an à l'abri du vol, du vandalisme et des intempéries.

Pour répondre à l'absence de stationnement vélo, notamment dans les immeubles anciens, la ville de Hambourg a mis en place des « Fahrradhäuschen» qui peuvent être construites dans l'espace public sur demande d'habitant-e-s ou de propriétaires et qui sont en partie subventionnés.

Exemple de stationnement pour vélos protégé et sécurisé dans l'espace public à Hambourg

Références

- OFROU (2008): Stationnement des vélos – Recommandations pour la planification, la réalisation et l'exploitation.
- État de Genève (2014): Guide genevois du stationnement vélo à l'intention des communes, des entreprises et des propriétaires immobiliers .
- Ville de Lausanne (2020): Places de stationnement vélos, Fiche conseil
- Ville de Sion (2022): Stationnement vélo sur fonds privé. Guide pratique à l'attention des propriétaires privés et des professionnels de l'aménagement.
- Stadt Aarau, 2022: Masterplan Veloparkierung.
- SN 640 065: Stationnement, Détermination des besoins et choix de l'emplacement des aménagements de stationnement pour vélos, Norme VSS
- SN 640 066: Stationnement, Conception des aménagements de stationnement pour vélos, Norme VSS